

sous la surveillance de l'Etat était en construction lorsque je l'ai vue; apparemment elle est parachevée aujourd'hui.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je veux poser une autre question à mon honorable ami touchant cette grande route. Parlant à Woodstock (Ontario) le 24 juin, mon honorable ami a dit, selon le compte rendu publié dans le *Mail and Empire* de Toronto du 26 juin:

D'abord, le Parlement doit adopter des lois,—non pas des décrets rendus en conseil—instituant de grandes entreprises nationales, des routes nationales...

Puis-je demander à mon honorable ami si le Gouvernement a l'intention de saisir la Chambre d'un bill relatif à cette route, comme le discours l'indique, ou bien est-ce que les fonds destinés à cette grande route seront pourvus aux termes de décrets autorisés en vertu de la présente législation?

L'hon. M. BENNETT: J'ai grandement plaisir à apprendre à mon très honorable ami qu'il trouvera, à la 20^e ligne du bill, des dispositions relatives aux routes: cette partie de la loi explique l'objet des fonds à voter.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami peut-il me renseigner? Je n'ai pas vu le bill.

L'hon. M. BENNETT: Cela figurera au bill imprimé qui fera suite à la résolution. Il y est prescrit qu'une part des deniers peut être affectée à la construction de routes.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mais comment les fonds seront-ils affectés à cette fin,—par décret du conseil?

L'hon. M. BENNETT: Non: par le Parlement, si nous adoptons la résolution, comme je l'espère. Le Parlement va voter vingt millions de dollars pour divers objets, entre autres la construction de grandes routes.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si j'ai bien saisi ce que mon honorable ami a déclaré au cours de sa campagne, une route nationale constitue par elle-même une entreprise. En ces dernières années nous avons entendu discuter à la Chambre d'une route nationale, qu'on voulait construire indépendamment. A l'époque où les députés ministériels siégeaient à gauche ce projet n'était en rien une mesure pour parer au chômage. Maintenant, mon honorable ami abandonne-t-il l'idée d'une route nationale à titre d'entreprise nationale pour en faire quelque mesure de secours aux chômeurs; ou bien s'en tient-il à son ancien projet d'une route nationale comme entreprise nationale, qui serait exécutée à l'aide de crédits votés à cette fin?

L'hon. M. BENNETT: Je ne suis nullement embarrassé pour répondre à mon très honorable ami. Ma pensée n'a jamais été que le Dominion construise une nouvelle route dans une province quelconque. Je songeais plutôt à utiliser les routes existantes construites d'après l'étalon fixé par le Gouvernement, en contribuant financièrement à les maintenir à cet étalon. J'ai déjà dit ce que le Gouvernement est d'avis que des octrois devraient être accordés aux autorités provinciales pour leur permettre d'entretenir une telle route transcanadienne, pour qu'on puisse facilement circuler en automobile, disons, du Cap-Breton à Vancouver.

Le très hon. MACKENZIE KING: Alors pourrai-je poser une autre question à mon honorable ami? Me fiant à ma mémoire, je crois que c'est en parlant de routes ou de pensions aux vieillards que mon honorable ami fut interrogé à Montréal, par une dame, désireuse de savoir comment il songeait à prélever les fonds nécessaires pour la construction d'une route. Il répondit qu'il se proposait de les demander à de nos nouveaux impôts. Alors je lui demandai, à mon tour, au sujet de ces mesures, s'il songe, advenant un déficit par suite de la dépense de ces millions de dollars, à recourir pour le combler soit à des impôts, soit à un emprunt?

L'hon. M. BENNETT: Etant donné l'état des choses actuel on recourra à tout moyen qui s'imposera.

Je n'aimerais pas, pour l'instant, faire une revue de la situation financière du pays telle qu'elle était au 7 août, car je n'en ai certainement pas le loisir. Seulement je dirai bien que, depuis le 1^{er} avril dernier, les revenus du pays ont sensiblement diminué. Notre conviction est que,—nul doute que mon très honorable ami se trompe,—si l'on avait suivi une ligne de conduite convenant au pays il n'eût pas été nécessaire de prélever sur nos revenus diminués les fonds nécessaires pour conjurer la crise actuelle.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami sait fort bien,—d'ailleurs sa déclaration le fait voir,—que les provinces disposent de crédits pour la construction des routes. Je ne veux pas inutilement m'engager dans la discussion de faits arrivés au cours de la récente campagne, mais, à mon avis, il semble bien que beaucoup de ces crédits ont été employés au cours de la campagne d'une manière qui, dans l'opinion des autorités provinciales, pourrait influencer sur le résultat des élections dans certaines circonscriptions. Je voudrais bien que mon honorable ami me dise si les deniers pris dans le trésor fédéral seront remis aux gouvernements pro-